

Une marque de chalet

On en a déjà parlé en d'autres lieux, pour être précis dans notre rubrique : Les beaux objets du Patrimoine no 41.

Il n'est pas inutile de revenir là-dessus pour vous proposer quelques exemples, tous pris dans le chalet de la Muratte-dessus, et tout particulièrement contre les parois de sa vieille chambre à coucher.



C'est la plus ancienne de la vieille chambre. On peut lire sur cette planche brunies par plus de deux siècles d'âge, la date de 1815. Cela correspond, selon nos déductions, à l'époque où la chambre fut construite, début du XIXe siècle. Tandis qu'auparavant, les bergers devaient dormir directement à l'écurie, sur de la paille ou sur des feuilles mortes. L'homme n'est pas difficile quand il n'a guère le choix. Il prend ce qu'il trouve et qu'il finit par accepter bientôt avec une certaine bienveillance. Pourvu que ce ne soit pas trop inconfortable et surtout l'on ne pète pas de froid ! On admirera aussi à proximité de la date une vague silhouette d'homme. Dans sa rusticité, celle-ci n'en reste pas moins émouvante et nous interroge sur les motivations de l'homme qui a tracé cette silhouette sans doute en même temps qu'il aurait inscrit la date.



Marque plus complexe. Le carré surmonté d'un toit représente le chalet. Année 1836. Initiales : HAR. R pour Rochat sans doute. H éventuellement pour Henri, et A pour Abram. Henri Abram Rochat. Pas connu pourtant. Et surtout double prénom peu usité en notre village des Charbonnières. Les traits obliques sont-ils fortuits, simple décoration ou ont-ils une signification quelconque. Que voici donc une belle énigme à résoudre ou à laisser en l'état jusqu'à la consommation des siècles.



Marque plus ancienne se trouvant sur l'une des poutres de l'écurie de ce chalet de la Muratte-Dessus. Elle est plus explicite. Les Rochat du Haut-des-Prés étaient locataires de la Muratte depuis 1808 au moins. Le propriétaire était un nommé Elfinguer de Berne. Celui-ci vendit l'alpage à cette même famille en 1813. Or il se trouva qu'en 1812, pendant la saison d'alpage, on était déjà en transaction. L'acte de vente serait de janvier 1813. C'est la raison pour laquelle Moïse Rochat, l'un des membres de la famille acquisitive, s'assurait déjà de la possession du chalet en gravant ses initiales sur cette poutre, avec la date et une croix, signe possible d'une marque à feu de la famille. Une croix mais sans que ces gens du Haut-des-Prés n'aient été forcément religieux. Tenons aussi dans une bonne compréhension de notre histoire passée, de la région, que le facteur religieux n'était d'aucune manière primordial. L'église allait son chemin, les gens suivaient tant bien que mal ses préceptes mais sans que cela n'affecte beaucoup leur vie quotidienne. Tout au moins pour beaucoup de nos concitoyens, sans que l'on ne rejette une proportion de bigots de bonne souche dont l'importance reste à déterminer.



L'usage de la sanguine était courant à cette époque-là. Qui nous dira ce que sont ces deux grands M ?



Quand le grand-père taille ses initiales, son petit-fils tente de l'imiter.



Des bergers facétieux. Planche située dans l'annexe arrière.